



Ensemble pour l'Avenir

PROCÈS-VERBAL

COMITE DE DIRECTION
REUNION DU 08 OCTOBRE 2026

PAGE 1/1

CONSULTATION PAR VOIE ELECTRONIQUE

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel (Article 35 des RG du District de Football de la Corrèze) dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupe.

1/ CONSULTATION DU COMITE DE DIRECTION POUR LA NOMINATION DE MME CELINE RIGAL-TREMOUILLE AU POSTE DE TRESORIERE GENERALE ADJOINTE

Consultation des Membres du Comité de Direction par voie électronique.

22 Votants

Mmes BOURDU Sabine – ROULAUD Virginie – TRONCHE Adeline – MM. BLATT Daniel – BONNET Jean-François – BOUDET Alexandre – CHASTANG Damien – CLAVIERE Henri – DA SILVA Alexandre – DECHERF Damien – DUPUY Hervé – FAURIE Didier – HADDOU Kader – LAFLAQUIERE Luc – LAURENT Pierre – LEYGE Marc – MARET Cédric – PENEDO Mickaël – PICHON Nicolas – RANTIAN Jacky – SALANIE Jean-Michel – TREMOUILLE Serge.

Les membres du Comité de Direction se prononcent majoritairement favorables à la nomination de Mme Céline RIGAL-TREMOUILLE au Poste de Trésorière Générale Adjointe.

L'organigramme du District de Football de la Corrèze est mis à jour.

La Secrétaire Générale
Adeline TRONCHE

Le Président
Jean-François BONNET